



Glaire et la Presqu'île

Mai-Juin 2024

Flash-info n°164 de la Commune de Glaire

Imprimé par nos soins



LE MOT DU MAIRE

Comme évoqué dans ce flash info la dissolution de l'Assemblée nationale par le Président de la République nous a contraint à annuler la fête communale, hormis le feu d'artifice, qui sera tiré comme indiqué ci-dessous.

Je vous invite à participer à ce vote très important pour l'avenir de notre démocratie et du rayonnement de la France au niveau international.

Suite à la convention que nous avons passé avec Ardenne Métropole pour renforcer la sécurité sur notre territoire, Monsieur Christophe MENNESSON a été nommé au poste de policier pour notre commune. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.

La municipalité a procédé aux consultations pour la création et la réhabilitation de la maison de santé rue du Maréchal Foch ainsi que la création de la voirie rue de l'Ancien lavoir à Villette, je vous donnerai plus de détails dans le prochain flash info.

Bonne lecture.

Police intercommunale



Christophe MENNESSON, policier intercommunal au service de la municipalité de Glaire. Suite page 2

Elections Européennes: Conséquences à Glaire

Le bureau de vote de IGES, habituellement installé dans la salle des fêtes interdite au public pour risque d'effondrement, a été transféré dans la salle du lavoir à Glaire le 9 juin 2024 à l'occasion des élections des députés Européens, matérialisant le bureau de vote N°2 (B2), le bureau de vote N°1 (B1) se tenant comme à l'accoutumée dans la salle du conseil à la mairie. Les suffrages exprimés ont donné les résultats suivants pour les listes ayant obtenu 4 voix et plus

Listes	B1	B2	Listes	B1	B2
Nbre d'inscrits	540	103	LR: FX Bellamy	14	2
Votes exprimés	303	48	Alliance rurale: J. Lassalle	14	1
Reconquête: M. Maréchal	12	2	Parti Animaliste: H. Touhy	14	0
LFI:M. AUBRY	8	4	Pouvoir achat: F. Asselineau	6	0
RN: J Bardella	164	25	Renaissance: V. Hayer	32	12
Euro Ecologie: M. Toussaint	6	2	PS: R. Glucksmann	19	0
Ecolo Centre: J.M Governatory	4	0	PCF: L. Deffontaines	4	0

La dissolution de l'assemblée législative par le président de la République et les nouvelles élections des 30 juin et 7 juillet imposent au maire et son conseil municipal la suppression de la fête communale du 07 juillet. Toutefois,

La population est invitée au feu d'artifice du samedi 6 juillet qui sera tiré à 23h au bout de la place de la mairie.

Le service « Dynamiques territoriales » d'Ardenne Métropole



Pauline CONREUR

Pauline CONREUR, chef du service « Dynamiques Territoriales » d'Ardenne Métropole, et Christophe MENNESSON, le nouveau policier intercommunal à disposition de la commune de Glaire, avaient rendez-vous à la mairie de Glaire mardi 14 mai 2024.

Afin de réduire les inégalités territoriales, le service « Dynamiques Territoriales » a pour missions:

- La coordination des dispositifs de développement d'Ardenne Métropole
- Mettre en relation les communes avec le programme Européen LEADER
- Superviser les projets et dispositifs spécifiques du contrat local de santé
- Animer et coordonner la thématique prévention et sécurité

Dans le cadre de cette thématique prévention et sécurité, des intervenantes sociales ont été mises en place à Charleville et Sedan pour les secteurs dépendant d'un commissariat et à Vrigne-aux-Bois pour les communes qui dépendent d'une gendarmerie.

Jennifer CALBET, notre interlocutrice installée 4 rue Pierre Viennot

08330 Vrigne-aux-Bois, tel: 06 08 15 29 90, peut intervenir au cours d'un entretien confidentiel et gratuit pour toute personne en difficultés sociales ou victime ou mise en cause dans une affaire pénale. Elle est là pour vous écouter, analyser avec vous votre situation et vous orienter.

Christophe MENNESSON, le policier municipal interviendra sur demande du maire, mais également d'une manière inopinée de façon préventive, mais aussi répressive dans les situations intolérables.

Christophe MENNESSON mettra son expérience professionnelle au service du bien être de tous.



Christophe MENNESSON

La brocante de l'Association des Parents des Ecoles de Glaire



Reprendre le flambeau de la brocante du 1er dimanche de mai à Glaire, derrière l'association Familles Rurales qui a organisé plus de 20 manifestations n'est pas évident. Il faut délimiter les emplacements dans les rues, organiser la petite restauration, commander

suffisamment de victuailles, mais pas trop. C'est un challenge que Patricia Bernard la présidente et la dynamique équipe des parents d'élèves de Glaire ont réussi avec brio.

Les résultats sont à la hauteur des espoirs de tous ces parents pour le bien être scolaire de leurs enfants.



Foot: la brocante du printemps



Préoccupés par la situation financière de leur association, Jean-Pierre Gérard le président de l'AS Glaire et son bureau ont complètement occulté les élections Européennes quand ils ont arrêté la date du 9 juin pour la brocante du printemps qui a lieu chaque année sur le terrain d'entraînement des joueurs.

Malgré le contexte, 240 mètres d'exposition ont été loués permettant aux chineurs quelques belles affaires avant ou après s'être rendus au bureau de vote.. Le bilan satisfaisant a permis de régler la redevance du district.

Travaux de consolidation du pont de GLAIRE

Le pont de Glaire qui permet à la RD 29 le franchissement du canal, sera consolidé en 2 temps.

1) A compter du 21 mai 2024 l'entreprise PERRIER SAS interviendra pour le compte du conseil départemental des Ardennes. Jusqu'à la fin de cette première phase des travaux, la circulation sera réduite à une voie et régulée par panneau à sens prioritaire. La vitesse sur la voie laissée libre sera limitée à 30km/h.

Les dépassements dans l'emprise du chantier les stationnements des véhicules sont interdits, sauf pour les véhicules affectés au chantier. La circulation des piétons se fera uniquement du côté de la voie laissée libre à la circulation.

La seconde phase des travaux commencera le 24 juin 2024 interdisant le franchissement du pont. La circulation sera déviée

A) de Glaire vers Iges par les rues de Bellevue, de villette, du Jacquet puis de Iges.

B) De Iges vers Glaire: Par les rues du Jacquet, de Villette et de Bellevue.

C) La circulation piétonne sera maintenue pendant toute la durée des travaux.

Toute contravention à l'arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur

Famille Rurale dans l'ascenseur funiculaire de Strepv Thieu



A 65 kms de Bruxelles, le site des quatre ascenseurs de STREPv THIEU mis en service en 1917 autorisait les péniches de 300T à franchir successivement des dénivelés de 15 à 20m, a été inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1999. Pour répondre aux besoins économiques Européens, la réalisation d'un ascenseur à bateaux double inauguré en 2002 permet aux bateaux de 1350T de franchir un dénivelé de 73mètres. C'est dans cet environnement que l'association

Familles Rurales de Glaire a passé la journée du 2 juin 2024 au contact des performances technologiques qui ont fait de cet ascenseur le plus imposant du monde jusqu'en 2016, date où les Chinois ont réalisé un ouvrage capable de déplacer des bateaux de 3000T sur un dénivelé de 121m.



Enlèvement des ordures ménagères: Test



Ardenne Métropole organise un essai de collecte des déchets ménagers à deux agents au lieu de trois actuellement pendant la période du 10 juin au 5 juillet 2024. Ce test a pour objet la mise en place de nouveaux circuits de collecte. Pendant cette période, les horaires de passage habituels risquent d'être retardés, dans certains secteurs, notamment pour les enlèvements du matin qui le seront dans l'après midi. Les usagers devront laisser les bacs sortis jusqu'au passage des camions poubelles.

La Croix Rouge à la rencontre des Glairois

La Croix Rouge organise des campagnes de sensibilisation auprès du grand public

Durant le mois de juin, une opération de porte à porte est en cours dans le département des Ardennes pour vous inciter à devenir donateur régulier pour la Croix Rouge.

- Les équipes se rendent au domicile des habitants
- Les intervenants portent une tenue aux couleurs de la Croix Rouge.
- Ils sont identifiables grâce à un badge de l'association
- Ils présentent les différentes activités
- Ils proposent de devenir donateur uniquement via des prélèvements mensuels.



Cédric Capitain et sa chienne Mona Champions de France 2024



l'année, ont inscrit un nouveau titre de champion de France 2024 à Lunel au mois de mai dernier.

Pour qui circule régulièrement sur la route de Villette à Glairé, la présence de Cédric Capitain et de sa chienne Mona ne surprennent plus. Les deux complices qui préparent les compétitions de



Samedi 22 juin 20 h: Concert Gratuit à l'église de Glairé

Artiste lyrique et professeur de chant, Carole UVA et son groupe répètent régulièrement dans une salle communale à Glairé.

Samedi 22 juin, à 20h dans l'église de Glairé, l'ensemble donnera un concert gratuit.

La population du village est cordialement invitée. Venez nombreux



Parents: Le coût des transports scolaires 2024-2025

Le déplacement des élèves pour la rentrée scolaire 2024-2025 pourra se faire via les réseaux TAC et CMS bus de la communauté d'agglo Ardenne Métropole.

Le règlement des transports scolaires comporte 15 pages accessibles sur le site communal: www.mairie-glaire.fr.

Il est rappelé que le ramassage scolaire des élèves du 1er degré (école de Glairé) est assuré par Ardenne Métropole chaque jour à 8 heures et 16 h 30 (les élèves doivent avoir le titre pass) et par la commune à 11 h 30 et 13 heures (le titre pass n'est pas requis).

Pour obtenir un titre « Pass » 1er ou 2ème degré, le formulaire de demande est téléchargeable et imprimable sur le site internet: www.bustac.fr

Le prix de la carte « Pass » 1er degré dont le paiement sera à faire obligatoirement en une seule fois est pour l'année scolaire de 20€ par élève jusqu'au 31 décembre 2024 et 30€ à compter du 1er janvier 2025.

Ce prix est forfaitaire et n'ouvre droit à aucun remboursement dès l'année scolaire entamée qu'elle qu'en soit la raison (intempéries, grèves, pandémie...).

Pour le pass 2ème degré (collège, lycée), le paiement en plusieurs fois est accepté selon les modalités suivantes, remise de 4 chèques en même temps que le formulaire d'inscription:

Pass 2ème degré	Jusqu'au 31/12/2024		Dès le 01/01/2025		
Prix	4 chèques possibles	Période	Prix	4 chèques possibles	Période
À 80€	20.00€	1 ^{er} à la remise	À 90€	22.50€	1 ^{er} à la remise
À 40€	10.00€	2 ^{ème} en octobre	À 50€	12.50€	2 ^{ème} en octobre
À 50€	12.50€	3 ^{ème} en novembre	À 60€	15.00€	3 ^{ème} en novembre
		4 ^{ème} en décembre			4 ^{ème} en décembre

Les Rendez-vous de la Presqu'île

Samedi 22 juin à 20 heures

Concert à l'église de Glairé entrée gratuite

Samedi 06 juillet à 23 heures

Feu d'artifice au bout de la place de la mairie

Dimanche 30 juin 2024

De 8h à 18h

Elections législatives

Dimanche 7 juillet

De 8h à 18h

Elections législatives

Samedi 6 et dimanche 7 juillet : fête communale annulée

Seul le tir du feu d'artifice est maintenu à 23 h au bout de la place de la mairie

Glaire en Infos sur : www.mairie-glaire.fr